



Guy LESIMPLE (1920 - 2012)

*Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Ancien déporté résistant
Médaille de la Résistance*

Ce Berruyer est père de famille et travaille à la SNCAC
(Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Centre).

Résistant, il appartient au *Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France* mis en place par le Parti Communiste français. Soupçonné d'appartenir au *Mouvement Vengeance*, il est arrêté le 8 mars 1944 sur son lieu de travail par un inspecteur allemand et le Français Paoli. Ce dernier conduit Guy au siège de la Gestapo, rue Michel-de-Bourges et le torture avec l'aide de quatre Allemands du SD, avant de le faire incarcérer à la prison du Bordiot. Guy est plusieurs fois torturé par Paoli de façon particulièrement inhumaine. Condamné à 25 ans de bagne, il est transféré à la prison militaire d'Orléans du 1^{er} au 15 mai 1944, puis au camp de Royallieu, près de Compiègne.

Parti de la gare de Compiègne le 4 juin 1944 avec 2 063 autres déportés, il arrive le 7 à Neuengamme, matricule 34.744. Le camp est situé sur la rive droite de L'Elbe, au sud-est de Hambourg; les marécages rendent le site particulièrement malsain. Transféré le 3 juillet au camp de Sachsenhausen, Guy porte désormais le matricule 84.672. Le 4 juillet, il est affecté au Kommando de Falkensee, Kolonne II. Cette colonne de travail opère dans les ateliers de l'usine DEMAG située à une vingtaine de km de Berlin. D'abord apprenti à l'atelier d'ajustage, Guy profite d'une période de répit de quelques semaines. Travaillant ensuite à la production de pièces de mitrailleuses et de chars, il subit la cruauté des kapos polonais. La présence d'autres Berrichons l'aide, cependant, à surmonter les épreuves. Guy arrive même à porter préjudice à la production de guerre allemande ! Il connaît bien son outil de travail, une perceuse française G.S.P., ce qui lui permet de saboter, de temps à autre, quelques pièces. Quand il se retrouve par la suite sur une perceuse à trois colonnes d'usinage, il profite d'une panne pour mettre la machine complètement hors d'usage, ce qui aurait pu lui valoir la pendaison !

Libéré le 26 avril 1944, il retrouve sa femme et son petit garçon, Jean Jack. La vie reprend son cours et la famille s'agrandit encore avec les naissances de Christian et Joël.

